



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CHRS

Question écrite n° 4321

Texte de la question

M. Charles Ehrmann attire l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur les difficultés que rencontrent les centres d'hébergement et de readaptation sociale des Alpes-Maritimes, touchés par la recession de leurs moyens et dans leur capacité d'action. Dans le difficile contexte socio-economique actuel, les financements nécessaires a leur bon fonctionnement semblent insuffisants. En effet, la situation et le nombre des populations concernées se sont aggravés et leur prise en charge en est d'autant plus importante. C'est pourquoi il souhaiterait savoir s'il est envisagé de nouvelles aides financières pour redonner aux CHRS toute leur capacité d'action.

Données clés

Auteur : [M. Ehrmann Charles](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4321

Rubrique : Centres de conseils et de soins

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 1993, page 2151